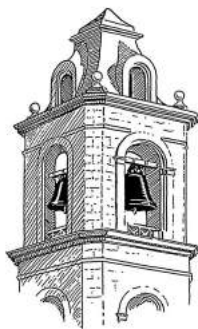




HALLUIN – LILLE – VALENCIENNES



Le bulletin d'information de
la section locale de l'UNSA Douanes – DR de Lille



De l'ambition pour 2016 ?

Nouvelle politique de recrutement pour la Surveillance, poursuite du PSD pour les OP/CO-AG et l'arrivée d'un nouveau directeur interrégional à Lille, ces trois éléments formeront les bases du dialogue social dans notre direction.

Mais pour quelle ambition ? Va-t-on encore nous rabâcher, avec de belles métaphores, qu'il faut faire des économies à tout prix ou aurons-nous, enfin, une politique d'emploi et un schéma d'organisation rationnels et ambitieux ?

Les décisions à venir sur l'implantation et le schéma des services vont engager l'administration sur plusieurs années. C'est pourquoi l'UNSA Douanes demeure toujours prête à entrer dans un dialogue constructif afin d'élaborer une structure adaptée à l'évolution des trafics. Mais nous voulons une douane vivante, capable de remplir ses missions et non pas des plans moribonds ou mortifères...

La situation géographique de notre DR place déjà nos brigades au premier plan de la LCF et il est en de même dans la lutte contre le terrorisme. Des renforts d'effectifs sont prévus ; il n'est donc plus question pour l'UNSA d'entendre parler de fermeture, notamment à St-Aybert sur la sensible A2 et dont le sort semblait pourtant scellé dans le projet « visionnaire » du PSD local en 2015 (sic!). Quant aux fusions annoncées autour de Lille, il faut étudier leur éventuelle pertinence, d'un point-de-vue professionnel et personnel pour les agents, avant tout changement.

Pour les OP/CO, l'horizon reste flou. Le SGC (*Service Grands Comptes*) va se mettre en place et c'est seulement à partir de ce moment-là, avec la mise en œuvre concomitante du Code des Douanes de l'Union (mai 2016), que l'activité des bureaux sera réellement connue. Il est donc urgent de ne pas se précipiter ! **Cependant, nous savons que la volonté de la DG sera forte pour compresser au maximum les effectifs. Nous avons eu un avant-goût de cette démarche avec la TSVR : officiellement, l'activité est transférée au SNDFR et seules quelques tâches résiduelles perdurent dans les bureaux. C'est une toute autre réalité qui se confirme depuis le 1^{er} janvier : les ER (*emplois de référence*) sont supprimés mais il reste une charge de travail conséquente qui pèse sur les agents restants.**

Ces conditions de travail sont déplorables pour l'UNSA : si cette charge de travail est maintenue, la DG doit refaire ses comptes afin de restituer au plus vite les emplois prélevés ! En outre, il faudra bien des douaniers dans les bureaux pour mettre en œuvre les engagements, ambitieux, pris par Bercy en septembre dernier : « **Dédouanez en France** ». **A l'UNSA nous sommes pour, à condition d'avoir les structures et les agents qui vont de pair !** Sinon, Bercy devra expliquer ses mensonges aux entreprises à qui il a promis d'être « *au cœur des priorités de la douane française* »... « **Chers** » dirigeants : **DE L'AMBITION, QUE DIABLE !!!**



D 59	février 2016 – Sommaire :
> Borne n°1 :	De l'ambition pour 2016 ?
> Borne n°2 :	Les flashs spéciaux d'INFO-DREVE 59
> Borne n°3 :	Les travaux de l'UNSA en 2015
> Borne n°4 :	L'armée mexicaine



Les flashs spéciaux d'INFO-DREVE 59

Les mutations avancées au 1^{er} juillet : pourquoi ?



L'administration n'est plus à une contradiction près. Elle a instauré il y a quelques temps la règle intangible de l'affectation du 1^{er} tour de mutations au 1^{er} septembre pour tous afin notamment, selon elle, de mettre un terme aux nombreuses dérogations et arrangements sur les dates d'affectation.

Cette année, elle décide unilatéralement d'avancer la date au 1^{er} juillet au motif qu'il faut donner la priorité aux agents déjà en place pour être affectés avant les sorties de stage. Nous citons la DG : « *Afin de permettre aux agents déjà en fonction au sein de notre administration de postuler dans les services qui vont bénéficier d'effectifs supplémentaires, la date d'effet des mutations du 1er tour 2016 sera avancée au 1er juillet 2016 pour les trois catégories de personnel et les deux branches d'activité. Cette anticipation permettra de consolider les unités renforcées pour l'été. Les stagiaires sortant des écoles seront ensuite affectés sur les postes laissés vacants.* »

Les CAPC de mutations ayant lieu en avril, cela suffit pour connaître les postes vacants en sortie de stage. La véritable intention est bien celle ici **relevée** (en gras dans l'écriture). **A force de leur avoir torpillé les effectifs, les brigades ne parviennent plus à tenir les services ! Et c'est encore les agents qui paient la note** car bien sûr : « *Les agents qui ne souhaiteront pas rejoindre leur nouvelle affectation à cette date ont la possibilité de se radier du tableau annuel des mutations lors de la campagne de radiation qui précédera les CAPC prévues en avril.* » Ainsi, les agents qui pourront avoir différentes contraintes, notamment des enfants qui passent des examens, auront des choix cornéliens à faire... A moins d'être dans les petits papiers de la DG qui a tout prévu : « *Bien entendu et comme c'est le cas habituellement, (???) les difficultés particulières des personnels, compte tenu de l'avancement de la date d'effet des mutations, seront examinées au cas par cas.* » - **Merci mon bon seigneur !**

Pétition « Armes longues »

L'UNSA Douanes et l'UDT lancent une pétition afin que toutes les unités Surveillance soient rapidement dotées en armes longues. En effet, suite aux derniers attentats, la DG et les politiques ont enfin pris conscience que la Douane aussi était en première ligne dans la lutte contre les grands trafics et le terrorisme. **Il faut donc des réponses concertées et rapides de la DG pour répondre aux nouvelles problématiques.** Cette pétition est donc ouverte pour la dotation rapide de TOUTES les UNITES de SURVEILLANCE en armes longues. Mais aussi pour élargir le débat sur d'autres armes, une refonte totale de la TPI et des contrôles et SURTOUT une vraie prise en compte des RISQUES que prennent les agents au quotidien. Pour participer envoyez vos noms, prénoms, résidence administrative et grade à l'adresse mail suivante : unsadouanesarmelongue@outlook.fr



Le bulletin de paie : avis de recherche



Nous avons tous reçu une note dernièrement concernant le retard dans la transmission des bulletins de paie. **Effectivement, les délais ne cessent de s'allonger avec bientôt des conséquences pour les agents gênés dans certaines démarches (logement, demande de prêt, etc.).** La responsabilité est ailleurs nous dit-on, du côté de la DGAFP et DGFIP, qui admettent justement ce problème.

La solution viendra peut-être du projet de décret relatif à la dématérialisation des bulletins de paie des agents civils et militaires de L'État, présenté ce mois-ci au CSFPE. Cette démat' s'appuiera sur la création d'un « **espace numérique sécurisé de l'agent public** » (ensap) destiné à recevoir entre autres **les bulletins de paie et de pension dématérialisés.** A noter qu'à partir de la mi-2017, le portail permettrait également de faire des simulations sur la retraite. Une expérimentation sera conduite au 2nd semestre 2016 dans la Marine Nationale puis généralisé au plus tard en 2020 !!!

C'est bien beau tout ça mais en attendant 2020, **peu importe le responsable, il est nécessaire d'apporter rapidement une solution concrète aux besoins des personnels.**

Les travaux de l'UNSA en 2015

L'année 2015 est achevée. Bien sûr tout n'est pas parfait et de nombreux chantiers restent en cours. Nous avons essuyé des coups durs, des coups bas également, mais l'UNSA Douanes et sa Fédération des Finances ont œuvré quelles que soient les circonstances afin d'obtenir toutes les avancées possibles pour les personnels.

Ainsi au mois de mars l'UNSA Douanes a signé un accord ministériel prévoyant notamment deux mesures financières pour les personnels douaniers.

Il s'agissait de la mise en place d'un complément spécifique à la prime de restructuration et d'une revalorisation progressive de l'IMT. Après une première revalorisation en mars 2015 de **59,92 à 70€**, son montant passera en mars 2016 de **70 à 76,50€** avant d'atteindre progressivement la somme de 89,48€ en janvier 2018.

Par ailleurs, notre fédération a obtenu du ministère, en compensation de la suppression pure et simple de la prime d'intéressement collective, le versement en octobre 2015 d'une **prime de 100 euros à tous les personnels sans distinction de grade.**

Le protocole d'accord dit PPCR sera lui aussi appliqué malgré le rejet des organisations majoritaires à Bercy. A cet égard, il a été nécessaire de peser de tout notre poids dans les discussions afin que les engagements soient tenus. Le décret, déjà présenté auprès de la Fonction Publique Territoriale, sera soumis au CSFPE ce mois-ci.

Ce protocole concerne les carrières et les rémunérations de l'ensemble des personnels de la Fonction publique. Notre fédération UNSA Finances y est favorable car cet accord :

✓ réaffirme l'unicité de la Fonction publique de

carrière et le statut des fonctionnaires ;

✓ restructure les grilles avec des gains indiciaires ;

✓ intègre une partie des primes dans le traitement indiciaire (9 points d'indice majoré pour les A, 6 pour les B et 4 pour les C) et augmente ainsi le montant de la pension au moment de la retraite ;

✓ acte en février 2016 un rendez-vous salarial.

De plus notre fédération avait fait savoir au ministère son intention de signer le plan égalité professionnelle qui augmente le nombre de berceaux et crée une autorisation d'absence pour les agents dont l'épouse ou la compagne est enceinte, plan rejeté par Solidaires et la CGT mais dont le ministre a décidé néanmoins la mise en œuvre.

En février 2015, c'est la revalorisation d'un euro (+20%) des titres restaurant que la fédération UNSA obtenait. Elle poursuit d'ailleurs cette revendication pour atteindre une valeur unitaire à 7 euros.

Ainsi pas à pas, par paliers successifs, l'UNSA a obtenu des avancées pour l'ensemble du personnel et compte bien continuer en 2016 !



COTISATIONS ANNUELLES UNSA Douanes 2016 (pour un agent à temps plein)

Grades ou situation	Montant annuel	Montant annuel réel	Coût mensuel réel
Stagiaire	22,00 €	7,00 €	0,58 €
Agent « Berkani »	27,00 €	9,00 €	0,75 €
AC 2 nd classe	64,00 €	22,00 €	1,84 €
AC 1 ^{ère} classe	69,00 €	23,00 €	1,92 €
ACP2 et ACP1	84,00 €	29,00 €	2,42 €
Contrôleur 2 nd classe	89,00 €	30,00 €	2,50 €
Contrôleur 1 ^{ère} classe	95,00 €	32,00 €	2,66 €
Contrôleur Principal	101,00 €	34,00 €	2,83 €
Inspecteur	117,00 €	40,00 €	3,33 €
IR3	127,00 €	43,00 €	3,58 €
IR2	132,00 €	45,00 €	3,75 €
IR1	137,00 €	47,00 €	3,91 €
IP1/IP2	144,00 €	49,00 €	4,08 €
DSD2/DSD1	154,00 €	51,00 €	4,25 €
DI/DR/DF	175,00 €	58,00 €	4,83 €
Administrateur civil	218,00 €	74,00 €	6,16 €

L'Armée Mexicaine !

Qu'elle est belle notre douane transformée et dégénérée au fil des années par les gouvernants !



Une idée généreuse qui se voulait de progrès social : les transformations d'emploi permettant des débouchés accélérés de carrière pour les agents ; elles débouchent en fait sur le pis !

En quelques dizaines d'années nous voici la tête à l'envers ; la pyramide n'est pas inversée mais elle s'en approche !

Par manque d'intelligence des technocrates dans l'évolution des instructions cadre sur les doctrines d'emplois, nous constatons maintenant que nous manquons cruellement d'agents d'exécution et que nous regorgeons de cadres de tous niveaux.

Qui n'aspirerait pas à grimper dans la hiérarchie, amélioration des émoluments à l'appui ? Il ne s'agit donc pas ici de blâmer les bénéficiaires d'un système ayant montré ses limites mais de dénoncer les effets induits sur les agents de terrain.

Car le problème se situe uniquement dans les tâches qui sont confiées aux différents grades dans le cadre de structures souvent obsolètes.

Nous l'avons souvent entendu lors de nos visites dans les services : « à présent, il y a plus de personnes pour contrôler ce que nous faisons que d'agents pour contrôler les usagers ! »

C'est vrai, il nous a déjà été donné de constater l'organisation suivante : un bureau de contrôle avec son chef, IR2, et son adjoint Inspecteur. Jusque-là, tout va bien. Puis sur les 17 agents en charge du contrôle : 1 AC, 9 contrôleurs et 7 inspecteurs ! Ainsi, sur un effectif total de 17 vérificateurs, seul 58,82% sont effectivement dédiés aux opérations de contrôle.

Alors, être mieux payés bien sûr, mais pourquoi ne plus pouvoir (ou vouloir pour certains) effectuer différentes tâches qui ne sont pourtant pas déshonorantes ?

Pourquoi en devenant B, A ou A sup' devrait-on oublier de travailler dans le service public douanier au service du citoyen et s'enfermer dans une vanité hiérarchique qui conduit à se croire automatiquement supérieur à ses collègues ?

Il est vrai qu'une certaine école des douanes a tendance à gonfler les têtes « externes » plutôt que d'apprendre justement le sens du service public. Mais çà c'est une autre histoire, n'est-ce pas ?

Et si nous abordions le problème des placards dorés, temporaires ou définitifs, de certains cadres sup' dont on ne veut plus ou parfois ne sait quoi faire ?

Il est vrai qu'à force de supprimer pour supprimer (des structures) comment affecter les gens qu'on a promus, sans se soucier de l'utilité des emplois d'encadrants ?

Caramba !

Un peu d'histoire...

Par référence à la révolution mexicaine du début du XX^{ème} siècle, où l'armée révolutionnaire, y compris beaucoup de ses généraux, était perçue de l'extérieur comme composée principalement de paysans sans formation militaire.

L'expression sous-tend l'incapacité à diriger avec plusieurs donneurs d'ordres incohérents, donc une efficacité diminuée et surtout une organisation où tout le monde occupe un poste honorifique.



Section Locale UNSA DOUANES de LILLE (DR)

téléphone local : 06.82.11.34.81

courriel : s.rucart-uns@orange.fr

« La drève 59 » est le bulletin d'information de la section locale des douanes de Lille (DR)

imprimé au local UNSA Douanes.

